

PROCEDURE POUR LES INSCRIPTIONS MINI-CAMPS 2025

Nous vous proposons de préinscrire vos enfants via un questionnaire « framaforms » en vous référant à la plaquette des mini-camps 2025 que vous avez reçue.

L'objectif est de faire partir un maximum d'enfants de Mûrs-Erigné, de Ste Gemmes-sur-Loire et de La Possonnière en mini-camps.

L'ordre de priorité pour les inscriptions est le suivant :

- Les enfants habitant les communes de Sainte-Gemmes-sur-Loire, Mûrs-Erigné ou La Possonnière **et** fréquentant l'ALSH de Mûrs Erigné, l'ALAE de Sainte-Gemmes-sur-Loire ou l'ALAE le Possoloire lors de l'année scolaire 2024-2025.
- Les enfants ne fréquentant pas les ALAE ou l'ALSH mais habitant les communes citées ci-dessus.
- Les enfants scolarisés à Sainte-Gemmes sur Loire / Mûrs-Erigné / La Possonnière ou fréquentant l'ALAE ou l'ALSH mais n'habitant pas l'une des communes citée ci-dessus.
- Les enfants habitant l'une des communes conventionnées avec la Possonnière : Saint Germain des Prés, Champtocé sur Loire, Saint Georges sur Loire, Saint Martin du Fouilloux, Savennières, Saint Leger de Linières.

① **Un questionnaire par enfant à remplir.**

Ouverture du questionnaire du jeudi 27 mars 19h, au dimanche 30 mars 23h59 via le lien suivant :

Les préinscriptions faites avant le jeudi 27 mars à 19h ne seront pas prises en compte.

<https://framaforms.org/pre-inscription-mini-camps-ete-2025-1738157299>

Il vous est demandé de saisir :

- Le NOM et Prénom de votre enfant
- Votre NOM et prénom, votre lien avec l'enfant
- Votre adresse mail, pour vous faire le retour de cette demande de préinscription
- L'accueil de loisirs fréquenté par votre enfant
- Votre commune déléguée
- La date de naissance de votre enfant

En fonction de la date de naissance de votre enfant, s'affichent les mini-camps auxquels votre enfant peut participer. Il vous faut renseigner vos souhaits dans l'ordre de préférence, de 1 à 3.

Il vous est ensuite demandé de nous indiquer si vous avez la possibilité de participer au covoiturage.

Pour finir, vous disposez d'une case « observations » vous permettant de nous indiquer :

- Si votre enfant souhaite partir, uniquement s'il part avec son(sa) copain(ine) : NOM Prénom (pour que cela soit valable il faudra que l'enfant en question ait indiqué lui aussi le NOM et prénom de votre enfant)
- Si votre enfant souhaite faire 2 mini-camps (le deuxième choix indiqué correspond au deuxième mini-camp)

② Réception et traitement des données la semaine du 1^{er} avril par les équipes de direction de l'ALAE de Sainte Gemmes sur Loire.

Le **dimanche 30 mars à 23h59**, le questionnaire sera **fermé**.

Les informations collectées seront triées et nous établirons la liste des préinscrits par mini-camp.

③ Mail de réponse pour vos demande(s) de mini-camps au plus tard le 5 avril

- Si une ou plusieurs de vos demandes sont acceptée(s) :

Vous recevrez un mail de confirmation, ainsi que les modalités pour finaliser l'inscription (dossier d'inscription / fiche campeur etc..) venant de l'ALAE de Sainte Gemmes sur Loire.

Si une ou plusieurs de vos demandes sont refusée(s) :

Vous recevrez un mail indiquant le motif de refus de votre demande. Enfin votre demande sera placée sur la liste d'attente (la direction vous recontactera en cas de désistement)

④ Retour du dossier d'inscription complet pour validation

Pour que la place de votre enfant soit validée, il faudra prendre un rendez – vous, via un planning en ligne, avec le directeur de votre accueil de loisirs, pour fournir les document demandés ci-dessous. Les rendez – vous seront sur trois jours : **le jeudi 10, vendredi 11 et lundi 13 avril.**

- La photocopie des pages de vaccinations avec le NOM et Prénom de votre enfant
- L'attestation de quotient familial CAF ou MSA en vigueur
- La fiche campeur dûment remplie

Nous vous demanderons de signer votre fiche famille et fiche sanitaire enfant.

⑤ Confirmation d'inscription

A la fin du rendez – vous, votre inscription sera validée.

Les familles des enfants inscrits aux mini-camps organisés par la FOL 49 pour la commune de Ste-Gemmes-sur-Loire, Mûrs-Erigné et La Possonnière seront conviées à une **réunion d'information familles**.

Trois dates vous sont proposées, vous pouvez participer à la réunion de votre choix :

- Mardi 3 juin, 18h30, au centre Bouessé la Garenne, Mûrs Erigné
- Mercredi 4 juin, 18h30, à l'ALAE de Sainte Gemmes sur Loire
- Jeudi 5 juin, 18h30, à L'ALAE le Possoloire

Lors de cette réunion, fortement conseillée, nous vous remettrons le « **livret campeur** » indiquant le contenu du trousseau, la présentation de l'équipe, la journée type, ainsi que toutes les informations pratiques et utiles.

Les responsables des mini-camps, Camille et Mathis (Sainte Gemmes Sur Loire), ainsi que les directeurs des accueils de loisirs, Corentin (Mûrs Erigné), Amélie (La Possonnière) et Juliette (Sainte-Gemmes-sur-Loire) sont à votre disposition pour toutes questions.

ALAE Sainte-Gemmes-sur-Loire _ 4 rue des grands jardins _ 06 04 10 64 92 alaestegemmessurloire@fol49.org

ALSH Mûrs-Erigné _ 7 route de Nantes 49610 Mûrs-Erigné _ 06 51 52 49 06
alshmurserigne@fol49.org

ALAE Le Possoloire _ 14 rue de Landeronde _ 49170 La Possonnière _ 06 21 37 04 51
lepossoloire@fol49.org